

Montreuil, Jeudi 26 octobre

Renoncer au tiers payant généralisé : un recul dans l'accès aux soins de toutes et tous !

Alors que le gouvernement se targue depuis son arrivée au pouvoir de vouloir faciliter l'accès aux soins de toutes et tous, la Ministre de la Santé a annoncé dimanche dernier le report, à une date indéterminée, de la généralisation du tiers-payant.

Le tiers payant généralisé est pourtant un outil précieux dans la lutte contre le renoncement aux soins pour raisons financières. En 2016, un quart des assurés sociaux ont renoncé à se faire soigner.

Généraliser le tiers-payant, c'est leur permettre d'accéder à la santé. C'est pourquoi, depuis plus de 40 ans, les centres de santé mutualistes pratiquent le tiers payant. Conscients de l'enjeu, les Français sont près de 70 % à soutenir cette mesure. Seuls les médecins les plus libéraux semblent réfractaires à la généralisation de ce mécanisme sous des prétextes de complexité technique.

Pourtant, comme le souligne le rapport de l'Igas sur l'évaluation de la généralisation du tiers payant publié lundi 23 octobre, le tiers payant sur la part relevant de l'assurance maladie obligatoire fonctionne sans difficulté notable. Pourquoi ne donc pas le généraliser immédiatement ? Les complémentaires santé qui travaillent depuis plusieurs mois à rendre le tiers payant généralisable auront, elles-aussi, très prochainement relevé tous les défis techniques. La Ministre de la Santé céderait-elle donc au chant des sirènes ?

Cette décision de reporter la généralisation du tiers payant est d'autant plus incompréhensible que le gouvernement prétend faire de l'accès aux soins une priorité. Que penser de sa promesse d'un reste-à-charge zéro sur l'optique, l'audioprothèse et le dentaire d'ici 2022 s'il recule dès à présent sur des mesures à l'efficacité prouvée contre le renoncement aux soins ? La réouverture des négociations sur le règlement arbitral dentaire ou la hausse du forfait hospitalier, véritable transfert de charges sur les patients, s'inscrivent dans une dynamique contraire à l'accessibilité des soins.

Pour rendre effectif le droit à la santé, nous avons besoin d'une politique publique volontariste et cohérente. Face aux annonces récentes du gouvernement, les Mutuelles de France se mobilisent pour que l'accès aux soins de toutes et tous se concrétise et ne soit pas un simple vœu pieu électoraliste.